



## **Aménagement du bourg**

*Aménagement de la rue de la Vilaine  
et de la rue du Tertre*

Les travaux se poursuivent par la rue de la Vilaine et la rue du Tertre. Durant ces travaux, la circulation sera temporairement interdite sur ces secteurs et un itinéraire de déviation sera localement mis en place.

Seul l'accès aux riverains, services de secours, transports scolaires et poids lourds sera autorisé.

Pour les parents d'élèves de l'école privée et les visiteurs de l'EHPAD, EUROVIA a aménagé provisoirement un parking face à l'ancienne boucherie.

Merci de votre compréhension.

### **Consultez l'arrêté :**

- Arrêté 2018-099 : <http://sainte-marie35.fr/wp-content/uploads/sites/894/2018/11/2018-099-Arrete-interdisant-la-circulation-amenagt-rue-de-la-Vilaine-et-rue-du-Tertre-a-partir-du-19-11-2018-EUROVIA.pdf>

[Accès page « Travaux d'aménagement du bourg »](#)